

Paris, le 12/01/2012

Construction de 60 km de ligne à grande vitesse « mixte »

RFF retient Bouygues pour l'attribution du contrat de partenariat public - privé du contournement de Nîmes et de Montpellier

D'un montant de deux milliards d'euros, cette infrastructure prévue pour 2017, sera la première ligne à grande vitesse « mixte », utilisée par le fret et les voyageurs.

Réseau Ferré de France a désigné Bouygues, groupement composé de Bouygues TP, DTP Terrassement et Colas (filiale de Bouygues SA), Alstom Transport, Spie Batignolles et les fonds Méridian Infrastructure et FIDEPPP, « attributaire pressenti » du contrat de partenariat public-privé pour la conception, la construction, la maintenance et le financement du contournement ferroviaire de Nîmes et de Montpellier.

Cette ligne a pour objectif d'améliorer significativement la qualité de service et la performance du transport ferroviaire : le transport de marchandises, notamment avec l'Espagne, l'offre à grande vitesse pour l'accessibilité des grandes villes de la région Languedoc-Roussillon, et le développement des trains régionaux.

Inscrite dans le prolongement des lignes à grande vitesse existantes Paris-Lyon et Méditerranée vers l'Espagne, elle constitue un maillon supplémentaire pour la construction de l'Europe ferroviaire.

Le lancement de la construction du contournement de Nîmes et de Montpellier est prévu pour la fin 2012. Ce chantier d'une durée de quatre ans générera environ 6 000 emplois directs et indirects par an qui profiteront à l'économie régionale.

- 80 km de lignes nouvelles, dont 60 km de lignes à grande vitesse entre Manduel (à l'est de Nîmes) et Lattes (à l'ouest de Montpellier), et 20 km de raccordements vers le réseau classique (10 km de liaisons sur la rive droite du Rhône et 10 km de raccordements vers Jonquières, Lattes et Manduel) ;
- Enveloppe totale : 2,06 milliards d'euros d'investissements, dont 1,83 milliard pour le contrat de partenariat ;
- Création de 6 000 emplois par an sur la durée du chantier dont 7% d'emplois en faveur de l'insertion professionnelle ;
- Désengorgement de la ligne classique impliquant une meilleure qualité de service pour le transport régional et le fret ;
- Gains de temps : 20 minutes ;
- Création de deux gares nouvelles par RFF : Montpellier Odysseum et Nîmes Manduel-Redessan ;
- Mise en service : 2017.

Le lancement simultané de quatre lignes à grande vitesse

RFF, dans sa responsabilité d'acteur ferroviaire, a rempli sa mission de lancer la construction de quatre projets de ligne à grande vitesse en même temps, dont trois en partenariat public – privé. Le contournement ferroviaire de Nîmes et de Montpellier est dans la continuité des autres contrats signés en 2011 pour les lignes à grande vitesse entre Tours et Bordeaux et entre Le Mans et Rennes.

Pour la LGV Est européenne entre Metz et Strasbourg, en cours de construction, RFF a choisi de la réaliser sous sa maîtrise d'ouvrage, dans la continuité de la première phase mise en service en 2007.

L'ensemble des ces quatre lignes seront mises en service d'ici 2017. Ces lignes nouvelles répondent à l'objectif du Grenelle de l'environnement qui prévoit le lancement de 2000 km de lignes à grande vitesse supplémentaires d'ici 2020.

Le contournement ferroviaire de Nîmes et de Montpellier : un contrat en partenariat public-privé

Pour cette ligne, déclarée d'utilité publique le 16 mai 2005, le choix d'un contrat de partenariat public-privé avait été effectué en septembre 2008.

A l'issue des négociations engagées par RFF avec les candidats Bouygues TP et Vinci Concessions suite aux dépôts respectifs de leur offre finale en octobre dernier, et après analyse des offres et réunion du conseil d'administration extraordinaire du 12 janvier, RFF désigne Bouygues comme attributaire pressenti.

Les quatre critères de la consultation portaient sur le coût, la robustesse financière et contractuelle, la qualité technique et environnementale du projet (dont les délais de réalisation) et le recours aux PME.

L'objectif de RFF est de signer la convention définitive de financement avec l'Etat et les collectivités territoriales à savoir, le Conseil régional Languedoc-Roussillon, le Conseil général du Gard, la Communauté d'agglomération de Montpellier et la Communauté d'agglomération de Nîmes, ainsi que le contrat de partenariat au premier semestre 2012.

Une fois le contrat signé, le titulaire sera chargé de la réalisation et de l'entretien de la ligne nouvelle sur une durée totale de 25 ans, en contrepartie de financements publics et de loyers versés par RFF. L'organisation des circulations restera sous la responsabilité de RFF.

La première ligne à grande vitesse « mixte », qui profite à la fois au fret, aux voyageurs régionaux et nationaux

Le contournement de Nîmes et de Montpellier sera conçu techniquement pour accueillir à la fois les circulations de trains de voyageurs et celles de marchandises. Le dédoublement de la ligne classique entre Nîmes et Montpellier à travers la construction d'une ligne à grande vitesse, a pour but d'offrir aux transporteurs de marchandises un service plus fiable en termes

de capacité des circulations et aux voyageurs à grande vitesse un gain de temps supplémentaire de 20 minutes. La ligne classique sera dédiée au trafic régional, permettant ainsi une augmentation de l'offre des trains régionaux en Languedoc-Roussillon.

Un maillon supplémentaire vers l'Europe ferroviaire

S'inscrivant dans le prolongement de la ligne à grande vitesse Méditerranée, le contournement ferroviaire de Nîmes et de Montpellier constitue la première phase du projet de ligne nouvelle entre la LGV Méditerranée et la section internationale entre Perpignan et Figueras mise en service fin 2010, et au-delà vers Barcelone et le réseau espagnol.

Ce contournement est un maillon supplémentaire du réseau européen en vue d'améliorer l'accessibilité et l'attractivité des territoires concernés. Il favorisera le développement du corridor de fret européen entre l'Espagne et le reste de l'Europe entraînant un report modal de la route vers le rail pour le transport de marchandises.

A cet égard, il constitue une première étape du projet de ligne nouvelle Montpellier – Perpignan dont la première étape des études (choix des fuseaux) a été approuvée par le ministre l'automne dernier.

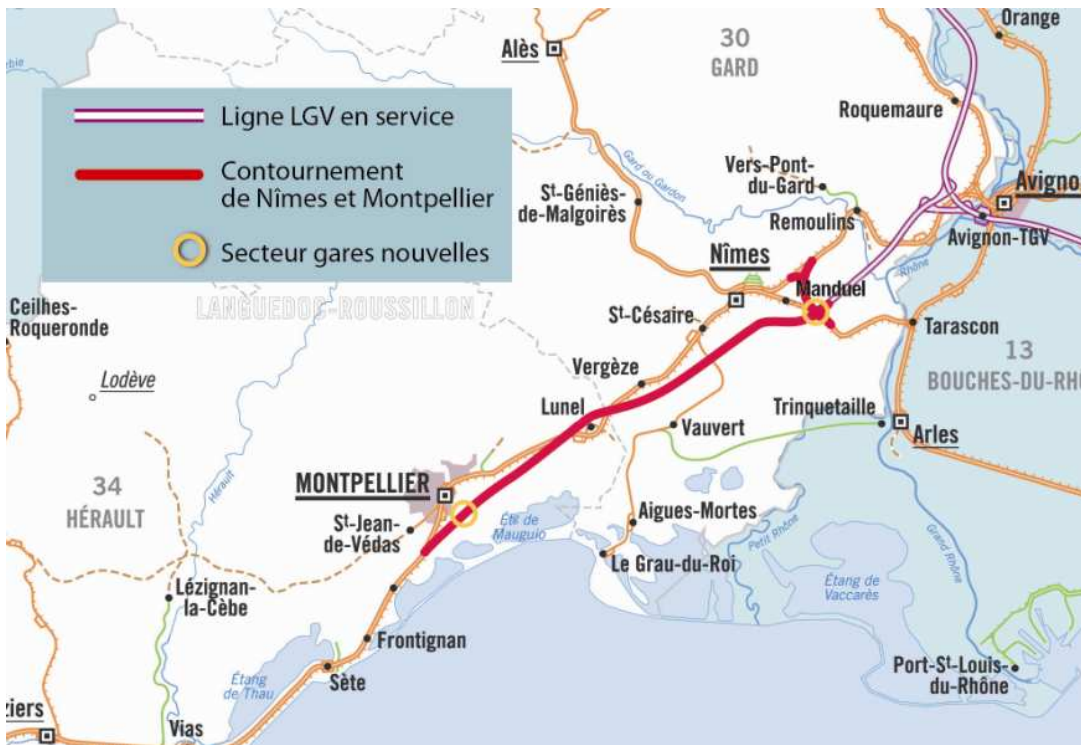
Les premières gares nouvelles réalisées par RFF

Deux gares nouvelles seront réalisées sur la ligne nouvelle du contournement de Nîmes et de Montpellier pour la desserte des deux agglomérations : à Manduel, pour Nîmes et dans le quartier Odysseum, pour Montpellier.

L'ambition est de réaliser en étroite partenariat avec les autorités territoriales, notamment les communautés d'agglomération de Montpellier et de Nîmes, deux projets améliorant fortement le fonctionnement de la desserte à grande vitesse de ces deux villes, contribuant à leur développement urbain et fortement articulés avec les dessertes de proximité assurées par le tramway et le TER.

Ces deux gares seront les premières gares dont RFF assurera la pleine responsabilité.

Hubert du Mesnil, Président Directeur Général de RFF, a déclaré : *« Cette future ligne mixte est une nouvelle étape dans la construction du réseau ferroviaire européen. Elle permettra d'améliorer significativement le service ferroviaire et profitera ainsi aux transporteurs de marchandises et aux voyageurs à grande vitesse et régionaux. C'est un atout considérable pour le développement économique et l'attractivité des collectivités concernées qui se sont engagées aux côtés de RFF pour lancer ce grand projet. Le candidat retenu a présenté une offre compétitive permettant à l'Etat, aux collectivités locales et à RFF de respecter leurs objectifs financiers ».*



A propos de RFF :

Pivot du système ferroviaire français, Réseau Ferré de France développe, modernise et commercialise l'accès au réseau ferré dans une logique de solidarité du territoire aux échelles européenne, nationale et régionale.

Deuxième investisseur public français, comptant 1 400 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros en 2010, RFF pilote un plan de modernisation du réseau sans précédent de 13 milliards d'euros sur la période de 2008 - 2015. Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, RFF met en œuvre la politique nationale de déploiement de lignes nouvelles.

Fort d'un actif industriel de 30 000 km de lignes, RFF organise à l'attention de l'ensemble de ses clients, entreprises ferroviaires de transport de voyageurs et de fret, un accès équitable et performant au réseau ferré français.

Consultez notre site : www.rff.fr

Photos et vidéos libres de droit disponibles à la demande : www.mediatheque-rff.fr

CONTACT PRESSE

Manon HERAIL
Tél. 01 53 94 31 38
Manon.herail@rff.fr
[www. http://contournement-nimes-montpellier.com/](http://contournement-nimes-montpellier.com/)
www.rff.fr